



**Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre
des Députés**

Luxembourg, le 5 août 2025

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, nous souhaiterions poser une question parlementaire à Madame la Ministre de la Recherche et de l'Enseignement supérieur et à Monsieur le Ministre des Finances.

Les indicateurs publiés par le Statec semblent confirmer un ralentissement, voir pratiquement une stagnation dans la création d'emplois dans le secteur financier. Cette situation soulève des interrogations quant à l'évolution de l'attractivité de la place financière luxembourgeoise. Il semble dès lors important de réfléchir au rôle accru que peuvent jouer les institutions de formation, notamment l'Université de Luxembourg, qui forme chaque année de nombreux étudiants dans les domaines de l'économie et de la finance.

Dans ce contexte, nous voudrions poser les questions suivantes à Madame la Ministre de la Recherche et de l'Enseignement supérieur et à Monsieur le Ministre des Finances :

- Comment le Gouvernement analyse-t-il la situation actuelle au niveau de la création d'emplois dans le secteur financier ?
- Quelle collaboration est actuellement menée entre le secteur privé et l'Université de Luxembourg pour renforcer le rôle de ses formations dans l'accompagnement des mutations de la place financière (intelligence artificielle, digitalisation, etc.) ?
- Comment renforcer encore davantage l'attractivité, la capacité et la diversité des formations offertes par l'Université de Luxembourg, afin de consolider l'attractivité et la compétitivité de la place financière luxembourgeoise ?

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Laurent Mosar
Député

Maurice Bauer
Député